

FICHE SIGNALÉTIQUE



SECTION 1: IDENTIFICATION ET UTILISATION DE LA MATIÈRE

Identificateur de la matière: **PERFO CYCLE**

Usage du produit: Déglaçant / Anti-glaçage pour pistes cyclables

Classification du SIMDUT: D2B (autres effets toxiques)

Classification en vertu du TMD: Non réglementé

Numéro d'identification du produit: n.a.

Appellation réglementaire en vertu du TMD: n.a.

WISH:

Santé:	1
Inflammabilité:	0
Réactivité:	0
Protection	
Personnelle:	B

Fournisseur: Multi Routes Inc.

Adresse: 11415, 6e avenue
Montréal, Qc, H1E 1R8

Téléphone: (514) 648-2632

Numéro de téléphone d'urgence:

SECTION 2: INGRÉDIENTS DANGEREUX

<u>Ingrédients</u>	<u>CAS #</u>	<u>% p/p</u>	<u>TLV</u>	<u>CL₅₀</u>	<u>DL₅₀</u>
Chlorure de calcium	10035-04-8	15 - 40 %			1000 mg / Kg (Oral rat)
Mélange du propriétaire	N/D	3.0 - 7.0%			
Inhibiteur de corrosion	2041-14-7	0.1 - 1.0%			1000 mg / Kg (Oral rat)

SECTION 3: DONNÉES PHYSIQUES

Point d'ébullition (°C): n.d.	Densité spécifique (H ₂ O = 1): 1.28 - 1.32
Tension de vapeur (mm Hg): n.d.	% Volatile (% p/p): n.d.
Densité de vapeur (Air = 1): n.d.	Vitesse d'évaporation (Eau = 1): 1.0
Solubilité dans l'eau: Dispensable	pH : 6.0 - 8.0
État Physique: Liquide	Viscosité: < 100 cPs
Apparence et odeur: Liquide transparent incolore sans odeur.	Seuil de l'odeur (ppm): n.d.

SECTION 4: RISQUES D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

Inflammabilité: Ininflammable

Point d'éclair (TCC, °C): N.A.

LIE: sans objet

LSE: sans objet

Produits de combustion dangereux: Les produits libérés au cours de la décomposition thermique sont toxiques et peuvent comprendre : des ions de chlorure, du chlore gazeux, des oxydes du magnésium et des gaz irritants.

Température d'auto-inflammation (°C): n.d.

Produits extincteurs: Eau, mousse universelle, produits chimiques secs, dioxyde de carbone.

SECTION 5 : DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ CHIMIQUE

Conditions d'instabilité chimique: Ce produit est stable sous conditions normales.
Il ne se polymérise pas.

Incompatibilité: Agents oxydants forts et acides forts.

Conditions de Réactivité: Éviter la chaleur excessive.

Produits de décomposition dangereux: Les produits libérés au cours de la décomposition thermique sont toxiques et peuvent comprendre : des ions de chlorure, du chlore gazeux, des oxydes du magnésium et des gaz irritants.

SECTION 6: PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voie d'exposition: Yeux, peau, ingestion, inhalation.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUE:

Yeux: Peut causer une irritation.

Peau: Peut causer de l'irritation. Le dessèchement de la peau est possible.

Ingestion: Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées et des vomissements.
Consulter un médecin.

Inhalation: Peut causer de l'irritation des voies respiratoires.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE:

Irritation: L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.

Sensibilisation: Non dangereux d'après le SIMDUT

Cancérogénicité: Non disponible

Téragénicité, Reproduction: Non disponible

Mutagénicité: Non disponible.

Matières synergiques: Inconnues

SECTION 7: MESURES DE PRÉVENTION

Gants: Gants imperméables pour manipuler de grandes quantités en vrac.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité si de grandes quantités en vrac sont manipulées,

Protection des voies respiratoires: Non requis si la ventilation est adéquate.

Autre équipement : Non requis.

Contrôle technique: Assurer la présence d'un bain d'yeux si de grandes quantités sont manipulées. Vérifier qu'une ventilation est adéquate.

Mesures en cas de fuite ou de déversement: Porter l'équipement de protection personnelle.
Arrêter la fuite. Pomper ou transvaser le produit dans des contenants pour la destruction. Rincer à l'eau.

Élimination des déchets: Détruire selon la réglementation fédérale, provinciale et municipale. Le produit est biodégradable.

Condition d'entreposage: Conserver dans les contenants originaux, fermés hermétiquement, dans un local tempéré à moins de 35°C.
Tenir hors de la portée des enfants.

SECTION 8: PREMIERS SOINS

Yeux: Rincer immédiatement à l'eau en écartant les paupières durant plusieurs minutes.
Consulter un médecin si de l'irritation se manifeste.

Peau: Appliquer une crème hydratante si la peau est desséchée.

Inhalation: Amener la personne à l'air frais. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Ingestion: Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

Date: Le 28 août 2017

Préparée pour: Multi-Routes Inc.
No. de Téléphone: (514) 648-2632

Préparée par: Julie Campeau, DEC chimie
Téléphone : (514) 642-6669

Clause d'exonération de responsabilité :

Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés à partir de différentes sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous avons tout mis en oeuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, nous assumons que l'utilisateur de la présente matière a reçu la formation obligatoire voulue conformément aux règlements du SIMDUT. Aucune garantie expresse ou implicite n'est émise et le fournisseur ne sera pas responsable en cas de pertes, blessures ou dommages indirects résultant de l'utilisation des présents renseignements. Si l'utilisateur de la présente matière ou d'autres matières souhaite obtenir d'autres renseignements sur les ingrédients, nous lui recommandons de communiquer avec la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail, à Montréal en Québec (514-873-3990) ou le Centre Canadien d'Hygiène et de Sécurité au Travail à Hamilton (1-800-263-8276).
